

ANNEXE AU CONTRAT D'URGENCE PLOMBERIE

Afin d'assurer la protection économique des consommateurs et pour garantir la loyauté des prestations de service, la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) demande aux (vrais) professionnels de mettre en place des mesures informatives dans le but d'éviter les pratiques commerciales trompeuses qui font du tort à notre profession.

Ainsi, l'entreprise ABC PLOMBERIE, représentante des sites <https://www.urgence-plombier-toulouse.fr> et <https://plombiertoulouse.fr>, dont vous retrouvez les coordonnées complètes ci-dessous,

ABC PLOMBERIE
URGENCE-PLOMBIER-TOULOUSE.FR
PLOMBIERTOULOUSE.FR
9bis rue du temple
31250 REVEL
Port. : +33 7 68 77 03 58
f.trouche@gmail.com
N° SIRET : 514 561 588
Code NAF : 4322A

s'engage auprès de la DGCCRF à faire respecter vos droits et vous en informer dans le cadre d'un contrat conclu hors établissement suite à une urgence ou à un dépannage d'urgence.

INFORMATION A L'ATTENTION DU CONSOMMATEUR

I) Souhaitez-vous conserver les pièces, éléments ou appareils remplacés ?

OUI NON

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

II) Renonciation expresse au droit de rétractation
suite à contrat conclus hors établissement

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE REALISATION DE TRAVAUX ET DE REPARATIONS
AVANT EXPIRATION DU DELAI DE RETRACTATION ET DE DEMANDE DE
RENONCIATION EXPRESS A L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION**

Article L221-25 du Code de la consommation :

J'autorise l'entreprise ABC Plomberie de M. Fabien Trouche à réaliser les travaux d'entretien et réparer en urgence à mon domicile ou à l'adresse de mon chantier à la suite de ma sollicitation expresse d'intervention. Je comprends que le(s) pièce(s) de rechange ne soient peut-être pas systématiquement identiques mais répondent à la satisfaction du même besoin. J'autorise donc ABC Plomberie à intervenir pour ces travaux sus-visés avant l'expiration du délai de rétractation dont je bénéficie en vertu de l'article L 121-21 du Code de la Consommation.

Et

Je renonce expressément à l'exercice du droit de rétractation dont je bénéficie en vertu de l'article L 121-21 du Code de la Consommation.

Date : _____ / _____ / _____

Nom : _____

Prénom : _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

COMPRENDRE LE

RENONCEMENT AU DROIT DE RETRACTATION

RAPPEL DE LA LOI :

Article L221-28 du Code de la consommation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

« 1°...

8° De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

... »

→ Cependant, en cas d'urgence, il est possible de devoir placer une nouvelle pièce plutôt que de placer une pièce de rechange. Par exemple : changement d'un ballon d'eau chaude par un autre modèle.

→ On rentre donc dans le droit de rétractation et sous le coup des articles suivants :

Article L221-18 du Code de la consommation :

«Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. »

Article L221-25 du Code de la consommation :

« Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article L. 221-18, le professionnel recueille sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement...

Le consommateur qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni.

Aucune somme n'est due par le consommateur ayant exercé son droit de rétractation si sa demande expresse n'a pas été recueillie en application du premier alinéa ou si le professionnel n'a pas respecté l'obligation d'information prévue au 4° de l'article L. 221-5.
».

→ Si aucune demande expresse de renonciation au droit de rétractation n'a été signée. En cas de litige, il y a nullité du contrat. Merci de votre compréhension.

ANNEXE CONTRAT URGENCE PLOMBERIE :
DEMANDE RECUPERATION PIECES ET
DEMANDE EXPRESSE RENONCIATION DROIT DE RETRACTATION
Plomberie/chauffage/climatisation
Fabien Trouche

Fabien Trouche – ABC Plomberie